

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Härter LG

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Masse de scellement pour utilisation dans l'électrotechnique
Destiné exclusivement à l'usage industriel et professionnel.

Utilisations contre-indiquées

Utilisation par le consommateur final

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

BBC Cellpack GmbH
Carl-Zeiss-Strasse 20
79761 Waldshut-Tiengen

N° de téléphone +49 (0)7741 6007-0

N° Fax +49 (0)7741 64989

e-mail electrical.products@cellpack.com

Service émetteur / téléphone

+49 (0)7741 6007-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

msds@cellpack.com

Identification de l'importeur

Adresse

Cellpack AG Electrical Products
Anglikerstrasse 99
CH-5612 Villmergen

N° de téléphone +41 56 618 18 18

N° Fax +41 56 618 12 45

e-mail verkauf.epschweiz@cellpack.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Acute Tox. 4; H332

Carc. 2; H351

Eye Irrit. 2; H319

Resp. Sens. 1; H334

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

STOT RE 2; H373

STOT SE 3; H335

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH07



SGH08

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène
acide isocyanique, ester du polyméthylène polyphénylène, polymère avec alpha.-hydro.-omega.-
hydroxypoly[oxy(méthyle-1,2-éthane-diyl
diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Éléments d'étiquetage additionnels

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle»

UFI: T8M9-JC08-V00X-WNHA

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle»

2.3 Autres dangers

La préparation peut être un sensibilisant de la peau. Elle est également irritante pour la peau et un contact prolongé peut augmenter cet effet. En cas des voies respiratoires trop sensibles (asthme, bronchite chronique) la manipulation du produit n'est pas conseillée.

Evaluation PBT

Le produit n'est pas considéré comme PBT.

Evaluation vPvB

Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

Mélange (préparation)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène			
	32055-14-4 500-079-6 - 01-2119457024-46	Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 Carc. 2; H351 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373i	>= 50,00 - < 70,00	% en poids
2	acide isocyanique, ester du polyméthylène polyphénylène, polymère avec alpha.-hydro.-omega.-hydroxypoly[oxy(méthyle-1,2-éthane-diyl]			
	53862-89-8 - - -	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4*; H332 Resp. Sens. 1; H334 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
3	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues			
	9016-87-9 - 615-005-00-9 -	Carc. 2; H351 Acute Tox. 4; H332 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373i Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317	>= 10,00 - < 25,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*, **, ***, ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% STOT SE 3; H335: C >= 5%	-	-
3	-	Resp. Sens. 1; H334: C >= 0,1% Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% STOT SE 3; H335: C >= 5% Skin Irrit. 2; H315: C >= 5%	-	-

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
1	H373 par inhalation; -; -
3	H373i par inhalation; -; -

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours
Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG**Code produit:** B7.**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 16.05.2024**Version remplacée:** 1.6.0, établi le: 14.08.2023**Région:** CH**Après inhalation**

Amenée d'air frais, mettre à l'état de repos et maintenir au chaud. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

Après contact cutané

Rincer de préférence à l'aide d'un détergent à base de polyéthylène glycol ou abondamment à l'eau chaude et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde et dioxyde de carbone; Oxyde d'azote (NO_x); Vapeurs des isocyanates; Trace de: Acide cyanhydrique (HCN); En cas d'incendie et / ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les résidus d'incendie conformément à la réglementation.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. Ajouter ce décontaminant aux résidus, dans un récipient ouvert, et laisser agir pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'aucune réaction ne soit plus constatée. Cette étape achevée, fermer le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir rubrique 13).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants. Les zones contaminées peuvent être nettoyées à l'aide d'agents de décontamination préconisés: - 8-10% de carbonate de sodium et 2% de savon liquide aqueux.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en oeuvre ces préparations ! Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Observer les réglementations de la protection du travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Mesures techniques et conditions de stockage

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les emballages solidement fermés. Des précautions doivent être prises pour minimiser l'exposition de la préparation à l'atmosphère ou l'eau. A conserver à 15 - 30 °C.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées! Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	9016-87-9	
	MAK (SUVA)		
	Diphenylmethan-4,4'-diisocyanat / Isocyanates de diphénylméthane-4,4'-diisocyanate		
	Remarque/s	H SSC B	
	MAK (SUVA)		
	Isocyanate / Isocyanates		
	VLE (courte durée)	0,02 mg/m ³	
	VLE (8h)	0,02 mg/m ³	
	Remarque/s	S B, Als Gesamt-NCO gemessen. B für Diphenylmethan-4,4'-diisocyanat / Mesuré comme NCO total. B pour 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane.	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène			32055-14-4 500-079-6	
	dermale	à court terme (aiguë)	systemique	50	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	local	28,7	mg/cm ²
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	0,1	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	0,1	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	0,05	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,05	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène			32055-14-4 500-079-6	
	orale	à court terme (aiguë)	systemique	20	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systemique	25	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	local	17,2	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	0,025	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	0,05	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,025	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	0,05	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène		32055-14-4 500-079-6	
	Eau	eau douce	1	mg/L
	Eau	eau marine	0,1	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	10	mg/L
	sol	-	1	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires. Un équipement de protection respiratoire par apport d'air frais doit être porté par le pistoleur même si la ventilation générale est bonne.

Équipement de protection individuelle
Protection respiratoire

En cas de pistolage: équipement de protection respiratoire à adduction d'air. Dans les autres cas que le pistolage: dans une zone bien ventilée, l'équipement de protection respiratoire à adduction d'air peut être remplacé par un masque avec combinaison de filtre à particules et filtre à charbon actif.

Protection des yeux / du visage

Pour se protéger contre les projections de solvant toujours porter des lunettes.

Protection des mains

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

Observer les règles de la caisse de prévoyance contre les accidents touchant l'« utilisation de gants de protection ». Un gant de protection contre les produits chimiques essayé d'après la norme EN 374 est considéré approprié. Recommandation de protection contre les ingrédients généralement rencontrés dans les produits:

Pour le contact instantané (tel que protection contre des projections):

Matières appropriées:	caoutchouc nitrile, Néoprène
Épaisseur du matériel:	> 0,4 mm
Temps de passage:	> 480 min.

De toute façon, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques).

Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection touchant l'utilisation, l'emmagasinement, les soins et le remplacement des gants.

Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Une protection préventive de la peau est recommandée (crème de protection). Laver immédiatement à l'eau les parties de la peau contaminée.

Les opérations doivent être conçues de façon à éviter une utilisation permanente des gants de protection

Divers

Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat	
liquide	
Couleur	
brun	
Odeur	
de terre; sent le moisi	
pH	
non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	> 300 °C
Pression de référence	1013 hPa
Méthode	DIN 53171
Source	Fabricant
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'écoulement (température d'écoulement)	
Valeur	-20 °C
Méthode	ISO 3016
Source	Fabricant
Point d'éclair	
Valeur	> 230 °C
Méthode	DIN 51758
Source	Fabricant

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

Température d'inflammation	
Valeur	> 500 °C
Méthode	DIN 51794
Source	Fabricant

Inflammabilité
Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion
Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion
Donnée non disponible.

Pression de vapeur	
Valeur	14 hPa
Température de référence	20 °C
Méthode	92/69/EEC, A.4
Valeur	71 hPa
Température de référence	50 °C
Méthode	92/69/EEC, A.4

Densité de vapeur relative
Donnée non disponible.

Densité relative
Donnée non disponible.

Densité	
Valeur	1,22 g/cm ³
Température de référence	20 °C
Méthode	DIN 51757

Solubilité dans l'eau	
Température de référence	15 °C
Remarque/s	non miscible

Solubilité
Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Donnée non disponible.

Viscosité cinématique	
Valeur	env. 165 mPa*s
Température de référence	20 °C
Type	dynamique
Méthode	DIN 53211

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

 Dégagement de CO₂ à partir d'une température de polymérisation de 200 °C environ.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques. La préparation réagit lentement au contact de l'eau en développant de l'anhydride carbonique. Cette réaction provoque une montée de la pression dans le récipient fermé et peut entraîner la déformation, le gonflement et, dans des cas extrêmes, l'éclatement du récipient.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote, isocyanates monomères, des amines et des alcools.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène	32055-14-4	500-079-6
DL50	>	10000	mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	rat		
Méthode	CAS 9016-87-9		
Source	OCDE 401		
	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène	32055-14-4	500-079-6
DL50	>	9400	mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	lapin		
Méthode	CAS 9016-87-9		
Source	OCDE 402		
	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)			
N°	Nom du produit		
1	Härter LG		
ETA (Mélange)	11,0099	mg/l	
Voie d'exposition / état physique	Vapeur		
Méthode	Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène	32055-14-4	500-079-6
CL50		310	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces concerne	rat		
Méthode	CAS 9016-87-9		
	OCDE 403		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

Source	ECHA
Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Donnée non disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Donnée non disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Donnée non disponible.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Donnée non disponible.	
Toxicité pour la reproduction	
Donnée non disponible.	
Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	
Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée	
Le contact prolongé avec la peau peut provoquer des effets de tannage et d'irritation. Au contact avec l'œil, le produit peut provoquer un rougissement fort et gonflement de la conjonctive. Un contact prolongé et répété avec la peau peut entraîner des réactions allergiques sous forme de rougeur de la peau chez des personnes sensibles.	

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Sur base des propriétés des composants isocyanates et considérant les données toxicologiques de préparations similaires: La préparation peut causer une irritation et/ou sensibilisation aiguë du système respiratoire induisant de l'asthme, des difficultés respiratoires et une oppression thoracique. Les personnes sensibilisées peuvent présenter ultérieurement des symptômes asthmatiques lorsqu'elles sont exposées à des concentrations atmosphériques largement inférieures aux limites d'exposition. Une exposition prolongée peut conduire à des problèmes respiratoires permanents.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène	32055-14-4	500-079-6
CL50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces concernées	Danio rerio		
Méthode	CAS 9016-87-9		
Source	OCDE 203		
	ECHA		
Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

Toxicité pour les daphnies (aigüe)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Formaldéhyde, produits oligomériques de la réaction avec l'aniline et le phosgène	32055-14-4	500-079-6
CE50		>	1640 mg/l
Durée d'exposition			72 h
Espèces concerne	Scenedesmus subspicatus		
Méthode	CAS 9016-87-9		
Source	OCDE 201		
	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)
Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Le produit n'est pas considéré comme PBT.
Evaluation vPvB	Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûres. Veuillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Règlements UE
Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	2,2'-diisocyanate de diphenylméthane	2536-05-2	219-799-4	56, 74, 75, 77
2	2,4'-diisocyanate de diphenylméthane	5873-54-1	227-534-9	56, 74, 75, 77
3	4,4'-diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	202-966-0	56, 74, 75, 77
4	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	9016-87-9	-	56, 74, 75, 77

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Härter LG

Code produit: B7.

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 16.05.2024

Version remplacée: 1.6.0, établi le: 14.08.2023

Région: CH

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H373i Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 697801